

Procès Verbal du Conseil Municipal
Du 21 mars 2021 à 10h

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni, en séance publique à la salle Eugène Le Roy, à titre exceptionnel pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre de public

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte sous la présidence du Maire sortant Serge LEONIDAS selon l'article L2122-17 du CGCT qui a procédé à l'appel nominal des membres présents et a déclaré les membres présents ci-dessous installés dans leur fonction.

Etaient présents : : Bernard CROUZET, Isabelle NORMAND, Jean TOURNIÉ, Aurore MONTASTIER MORINVAL, Jean-Louis PICARD, Lorène ANDRIEUX, Roger NGUYEN HUU CHIEU, Anne MENEGHELLO, Alain SUDRIE, Kathleen SCOTT, Philippe GUINOT, Françoise GODFRIN, Vincent LACHERÉ, Véronique BRASSIER, Anna SPIJKER LENZ, Thierry ROUCHY, David TORRENT, Fouzia CHOUIKH, Jean-Sébastien PERUSIN, Camille TROMPEAU, Mamah BAHLOUL, Nadège TRICARD, Jean-Luc COUDEYRAT

Le plus âgé des membres présents M. PICARD Jean-Louis a ensuite pris la présidence de l'assemblée selon l'article L2122-8 du CGCT.

Madame Fouzia CHOUIKH a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal selon l'article L2121-15 du CGCT.

ELECTION DU MAIRE

2 assesseurs sont désignés par le Conseil Municipal : Madame GODFRIN Françoise et M. SUDRIE Alain

La candidature de M. CROUZET Bernard est enregistrée

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal a déposé une enveloppe dans l'urne.

23 enveloppes ont été déposées dans l'urne.

Les résultats enregistrés sont les suivants :

CROUZET Bernard : 19 voix

Nombre de suffrages nuls : 02

Nombre de suffrages blancs : 02

Nombre de suffrages exprimés : 19

Monsieur CROUZET Bernard a donc été proclamé Maire et immédiatement installé.

Il s'est ensuite adressé au Conseil Municipal et à l'assistance présente.

Ensuite M. LEONIDAS Serge Maire sortant, après l'avoir félicité, a remis l'écharpe de Maire à M. CROUZET Bernard et a prononcé quelques mots.

Le Maire Bernard CROUZET a ensuite adressé un discours de prise de fonction à l'assemblée.

DISCOURS DE PRISE DE FONCTION

Buguoises, Buguois, Chers Collègues,

Dimanche dernier 1463 électeurs se sont déplacés pour faire vivre notre démocratie.

Merci du fond du cœur

940 personnes nous ont accordé leur confiance. Cette confiance n'est pas un acquis, c'est une responsabilité que nous porterons avec exigence, détermination et avec fierté. A celles et ceux qui ont fait un autre choix, je comprends leur déception, je vous respecte et surtout je vous garantis nous serons les élus de tous les Buguois sans exception, sans esprit partisan. Je souhaite aussi remercier l'équipe qui m'accompagne depuis des années dans l'opposition qui m'a permis de rassembler une équipe de campagne engagée avec conviction, au service des Buguois. Ce succès est le fruit d'un travail partagé, d'une énergie commune, d'une confiance construite jour après jour.

Je veux saluer le travail accompli par M. LEONIDAS et son équipe, féliciter aussi les conseillers engagés durant de nombreux mandats. Yolande GENESTE, Jean-Pierre BARSE, René ROUSSEAU, Joëlle VIGNAL, Gérard LABROUSSE, Michel BLONDEAU, et le plus « capé » avec 6 mandats Alain REVOLTE. J'ai également une pensée sincère et émue pour Madame PIQUES et Gérard FAYOLLE. Ils ont marqué mon parcours, notre Commune, leur engagement restera une source d'inspiration. Je n'oublie pas non plus Jean MONTORIOL, qui m'a fait confiance et je la mesure pleinement aujourd'hui. Tous ces élus avaient une chose en commun : l'amour profond de leur Commune et de ses habitants. Cet amour, cette énergie, cette exigence, c'est à nous maintenant de les faire vivre.

Alors, oui je vous le dis avec force, nous serons au rendez-vous. Nous travaillerons sans relâche. Nous avancerons avec vous et nous construirons ensemble l'avenir de notre Commune, parce-que ce mandat, ce n'est pas le nôtre, c'est le vôtre.

Je voulais aussi remercier les employés de la mairie pur leur aide à la mise en place de tout cela.

Merci à Stéphane pour la retransmission du premier conseil municipal. Enfin une pensée pour Jean-Luc PERUSIN.

Maintenant au travail.

NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal s'est ensuite prononcé sur le nombre d'adjoints au Maire. La proposition de Monsieur le Maire est de nommer 6 adjoints et a été votée à l'unanimité.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

la candidature d'une liste d'adjoints a été enregistrée comprenant les noms suivants :

- 1- Madame NORMAND Isabelle
- 2- M. TOURNIÉ Jean
- 3- Madame MONTASTIER MORINVAL Aurore
- 4- M. PICARD Jean Louis
- 5- Madame ANDRIEUX Lorène
- 6- M. NGUYEN CHUU HIEU Roger

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret

A l'appel de son nom chaque conseiller municipal a déposé une enveloppe dans l'urne.

La liste de Madame NORMAND Isabelle a donc été élue avec 20 voix pour et 3 suffrages blancs

Il a ensuite été procédé à la CREATION de 4 COMMISSIONS MUNICIPALES

- FINANCES ET BUDGETS, REGIES
- TRAVAUX, URBANISME, VOIRIE, TRAVAUX DIVERS, ACCESSIBILITE PMR
- AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET CULTURE
- RESSOURCES HUMAINES ET PERSONNELS

La création de ces commissions et des membres présents au sein des commissions a obtenu un vote unanime de l'assemblée délibérante.

Fait au Bugue,
Le 21 mars

La Secrétaire

Le Maire,

B. CROUZET

F. CHOUIKH